

Line Renaud

Lettre aux Député-e-s

Rueil-Malmaison, le 3 avril 2021,

Monsieur le député, cher Olivier Falorni, qui êtes à l'origine de la proposition de loi discutée ce jeudi,

Mesdames les députées Marine Brenier et Caroline Fiat,
Monsieur le député Jean-Louis Touraine,

Mesdames et Messieurs qui siégez à l'Assemblée Nationale et représentez notre parole et nos convictions,

Le 8 avril, vous aurez à examiner un texte très important. Capital même !

Capital parce qu'il touche à notre bien le plus précieux, la liberté. Notre liberté ultime et souveraine : celle de mourir dans la dignité !

Ayant vécu libre et digne, je ne peux imaginer mourir enchaînée et contrainte. Si notre vie nous appartient, il doit absolument en être de même pour notre mort.

J'ai partagé des fins de vie ô combien douloureuses. Celle de mon mari, de ma mère, de tant de malades du Sida.

La dernière en date est celle de la mère d'une amie qui travaille à mes côtés depuis très longtemps. Elle a dû supporter une souffrance atroce que la loi actuelle n'a pas un instant permis de soulager. Aussi admirables soient-ils, les médecins n'ont pas été en mesure d'empêcher ce calvaire et cette femme ne s'est pas éteinte paisiblement, dignement, ainsi qu'elle le souhaitait.

En tant que marraine de l'ADMD, aux côtés de mon ami Jean-Luc Romero-Michel, je compte sur vous qui nous représentez, pour, le 8 avril, voter cette loi qui enfin donnera à chacune et à chacun la possibilité de choisir sa fin de vie.

C'est un progrès essentiel qu'on ne doit plus empêcher.

Songez à notre humanité et faites que notre liberté demeure entière jusqu'au dernier souffle.

Votez ce texte !

Je vous remercie,

